

INSOLITE

Son GPS le mène au fond d'un lac

VARSOVIE (AFP) - Ayant trop confiance dans son navigateur GPS, un conducteur polonais a fini au fond d'un lac artificiel nouvellement créé, a annoncé vendredi la police polonaise.

« L'homme a pris une route qui est fermée depuis un an, car elle est maintenant noyée par un petit lac artificiel. Il a négligé trois panneaux », a déclaré à l'AFP Piotr Smolen, porte-parole de la police de Glubczyce, dans le sud de la Pologne.

« Il faisait encore nuit et il ne s'est pas aperçu que le chemin débouchait dans le lac. Son GPS lui a dit de passer par là, il a suivi les consignes », a-t-il ajouté. Le conducteur n'avait pas bu d'alcool, a-t-il précisé.

La route étant en descente et toute droite, la camionnette Mercedes s'est avancée loin dans l'eau et a commencé à couler. Le conducteur et ses deux passagers ont réussi à s'extraire du véhicule et à grimper sur le toit en attendant l'arrivée de la police et des pompiers. □

GOLF

OUVERT

SPÉCIAL
DÉBUT DE
SAISON

25%

de rabais

sur la tarification régulière
(d'une durée limitée)

Réservez pour
les Fêtes!
Party de groupe!

VIRTUO
GOLF

1377, des Champs-Élysées
Chicoutimi QC G7H 6J2
418-543-5543

Nouveau leader parlementaire du Parti québécois

Bédard réclame l'application de la charte forestière

ISABELLE LABRIE

ilabrie@lequotidien.com

CHICOUTIMI - Le député de Chicoutimi Stéphane Bédard compte utiliser son nouveau rôle de leader par-

lementaire du Parti québécois pour obliger le gouvernement Charest à intervenir dans la crise qui secoue la forêt. Il demande spécifiquement l'application de la charte forestière, laquelle prévoit l'utilisa-

tion du bois dans les constructions publiques.

M. Bédard a rencontré les médias, hier matin, pour faire part de ses priorités en prévision de la session parlementaire qui s'est ouverte cette semaine sur fond de confrontation. Il y a eu la nomination de François Gendron comme président de l'Assemblée nationale, qui a mécontenté les libéraux, et le transfert de deux adéquistes vers le Parti libéral.

« C'était une grosse semaine. Je remercie le chef du Parti québécois, Pauline Marois, pour la confiance qu'elle me témoigne. Je vais en profiter pour réveiller le gouvernement sur la situation financière des Québécois, qui sont touchés par la crise économique. Jean Charest nie la réalité. Je veux qu'il se mouille dans ce dossier, mais aussi dans celui de la crise forestière », explique M. Bédard.

Ce dernier fait valoir que les libéraux ont repris l'idée des péquistes de mettre en place une charte forestière, mais qu'ils ne l'ont jamais appliquée. Celle-ci prévoit que le bois devrait être utilisé dans la construction de bâtiments publics dans un pourcentage d'au moins 15%. Le député de Chicoutimi estime que ce serait une façon concrète d'aider l'industrie à court terme. Une commission parlementaire sur le régime forestier se déroule présentement à Québec, mais

elle vise les années 2013 à 2018. Or, il souligne que c'est maintenant qu'il y a urgence d'agir.

« La charte permettrait à l'industrie de voir le début du commencement d'une solution. Mais il faut lutter contre des idées préconçues sur la résistance du bois. Les ingénieurs et les architectes ont l'habitude d'utiliser l'acier, mais ils doivent apprendre les nouvelles façons de travailler le bois. Il y a des programmes qui permettent de mettre à jour les connaissances, dont un à l'UQAC », rappelle le député.

Ce dernier demande également au gouvernement en place de nommer un ministre à temps plein pour ce secteur névralgique. En ce moment, c'est la titulaire du ministère des Transports, Julie Boulet, qui occupe cette fonction, en l'absence de Claude Béchard, présentement en congé maladie.

Élections

Stéphane Bédard estime qu'il serait irresponsable de la part du Parti libéral de déclencher des élections cet automne, en raison de la crise économique. Il assure qu'il n'est pas dans les plans de son parti de défaire le gouvernement. « La situation économique est préoccupante et les élections font en sorte de suspendre l'action gouvernementale pendant deux mois. Ce n'est vraiment pas le moment. Mais nous nous préparons, au cas où. »

Concernant la décision de deux députés adéquistes de rejoindre les rangs du Parti libéral, Stéphane Bédard souligne que ce sera à eux de rendre des comptes à leurs électeurs. □



Le député de Chicoutimi, Stéphane Bédard, a été nommé leader parlementaire, cette semaine.

(Photo Jeannot Lévesque)

Commission sur le nouveau régime forestier

La région doit se faire entendre

CHICOUTIMI (IL) - Le député de Chicoutimi Stéphane Bédard compte tout mettre en oeuvre pour que la Conférence régionale des élus (CRÉ) puisse finalement déposer un mémoire à la commission parlementaire portant sur le nouveau régime forestier. Pour lui, c'est une question à portée régionale et non pas d'allégeance politique.

À mots couverts, le député péquiste soulignait ainsi le fait que le président de la CRÉ, Georges Simard, est pressenti comme candidat libéral au Lac-

Saint-Jean. Mais au-delà de cette différence idéologique, Stéphane Bédard souhaite que la région puisse se faire entendre.

« Évidemment, je suis déçu de constater que le mémoire n'est pas prêt, après de longs mois de travail. Nous devrions être des leaders dans ce domaine qui touche particulièrement le Saguenay-Lac-Saint-Jean. Je m'attendais à un peu plus de constance là-dessus. Il va falloir que la CRÉ s'active », fait valoir Stéphane Bédard.

Ce dernier estime que dans le

cas des organismes de consultation, il y a des hauts et des bas. En ce moment, le CRÉ est dans un creux.

Rappelons que la CRÉ risque de ne pas pouvoir faire entendre sa voix lors de la commission parlementaire sur la forêt parce que son mémoire n'était pas prêt pour son passage, prévu pour le 22 octobre à Québec. Or, même si le document voit le jour, il n'est pas certain qu'il pourra être déposé, car l'agenda de la commission est rempli jusqu'à la fin des travaux. □

MARÉE



LEVER

7 h 17

COUCHER

17 h 38

MÉTÉO

AUJOURD'HUI

Ensoleillé

Max: 12 • Min: 8

DIMANCHE

Averses

Max: 12 • Min: 8

LUNDI

Averses

Max: 9 • Min: 4

Avis aux termes de la Loi sur les journaux et autres publications (L.R.Q. J-1)

Le Quotidien est publié et édité par la société 3834310 Canada inc., ayant une place d'affaires au 1051, boulevard Talbot, Saguenay (Québec) G7H 5C1. Le

SERVICE À LA CLIENTÈLE

ABONNEMENT:

Lundi au vendredi:

SAGUENAY, ALMA:

545-4664

7 h - 16 h 30

545-4664

PETITES ANNONCES

Tél.: 549-4444

Lundi au vendredi:

8 h 30 à 16 h 30

RÉDACTION

SAGUENAY

ALMA

ST-ÉTIENNE

690-8800

668-0920

678-3888

SOMMAIRE

Arts	36 à 39
Bandes dessinées	47
Bourse	48
Détente	47
Décès	54-55
Économie	48